

PADAT



Programme
d'appui
au développement
des attraits
touristiques



UN FINANCEMENT ADAPTÉ AUX RÉALITÉS DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

IDÉAL POUR LES ENTREPRISES TOURISTIQUES

Le tourisme est un secteur clé de l'économie québécoise et un formidable moteur de développement régional. Le **Programme d'appui au développement des attraits touristiques** vous offre des solutions financières souples et avantageuses.

Ce programme est administré par Investissement Québec pour le compte de Tourisme Québec.

LE SAVIEZ-VOUS?

Le Programme d'appui au développement des attraits touristiques (PADAT) couvre jusqu'à 60 % des coûts admissibles du projet. Cela vous permet de conserver vos liquidités pour poursuivre vos activités pendant que vous concrétisez vos ambitions.

ENTREPRISES ADMISSIBLES

Le programme s'adresse aux entreprises existantes à maturité ou en croissance dans l'industrie du secteur touristique provenant de toutes les régions du Québec* :

- entreprises à but lucratif;
- entreprises coopératives;
- organismes à but non lucratif (OBNL);
- communautés ou nations autochtones reconnues par l'Assemblée nationale.

* Les entreprises en démarrage, les municipalités et les sociétés d'État sont exclues.

PROJETS ADMISSIBLES

- augmenter le potentiel d'attraction des régions par une densification et une diversification de l'offre touristique liée notamment au tourisme culturel, événementiel, hivernal, de nature et d'aventure, d'affaires et de congrès;
- renforcer les portes d'entrée que sont Québec et Montréal en complémentarité de l'offre existante et contribuer à la mise en valeur de la porte d'entrée de l'Outaouais;
- mettre en valeur le fleuve Saint-Laurent dans le but d'en faire une icône de calibre international;
- favoriser l'essor du tourisme nordique.

Les projets de service directement liés à l'hébergement des régions de Montréal et de Québec, au commerce de détail, au secteur de la restauration, à la vente et à la consommation d'alcool ainsi qu'au secteur des jeux de hasard ne sont pas admissibles.

UN FINANCEMENT QUI SE MODULE SELON VOS BESOINS

Vous vous adaptez à votre clientèle? Nous nous adaptons à vous! Que vous vouliez constituer un fonds de roulement ou financer l'acquisition d'équipement et d'immobilisations, notre programme est conçu pour vous.

CE QUE NOUS OFFRONS

Un prêt ou une garantie de prêt	Un financement allant de 150 000 \$ à 5 M\$
Un financement qui peut couvrir jusqu'à 60 % des coûts admissibles du projet	Une aide financière maximale de 20 ans
Un moratoire de remboursement du capital pouvant aller jusqu'à 3 ans	Une garantie de prêt pouvant atteindre 70 % de la perte nette

CE QUE VOUS OBTENEZ

Des produits financiers qui s'adaptent à vos besoins	Du financement selon l'envergure de votre projet
La liberté de conserver vos liquidités pour vos activités courantes	La possibilité d'envisager l'avenir en toute confiance
La liberté d'avoir des liquidités en attendant la fin du projet	Une plus grande facilité à obtenir du financement auprès d'une institution financière

MODALITÉS

- Le financement de chaque projet doit comporter un apport minimal de sources privées équivalant à au moins 20 % du coût total du projet.
- Les remboursements du capital sont fixes. Ils peuvent toutefois être variables lorsque les fonds produits par l'entreprise sont saisonniers ou sujets à des fluctuations.
- Les sûretés seront adaptées en fonction des réalités des entreprises du secteur touristique et de leurs projets.
- Les taux d'intérêt et les honoraires de garantie de prêt dépendent de la nature du projet.
- Des conditions particulières peuvent s'appliquer.

PERSONNE-RESSOURCE :

Benoit Deshaies
Directeur, division Tourisme

benoit.deshaies@invest-quebec.com

Téléphone : 514 873-1412
Cellulaire : 514 349-1920
600, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1500
Montréal (Québec) H3B 4L8 CANADA

FIC.PADAT.08.2017.FR